

# Rémunération au mérite? Toujours plus loin dans l'arbitraire et la casse des services publics!

Emmanuel Macron a confirmé lors de sa conférence de presse du 16 janvier un projet de loi visant à instaurer une part de rémunération au mérite pour les agent·es publics. Cette mesure constituerait une attaque frontale contre les agent·es mais aussi contre l'idée même de services publics. Situation d'iniquité, injonctions hiérarchiques, concurrences entre agent·es... la rémunération au mérite doit être rejetée dans sa globalité.

## Quel mérite dans des services publics à l'abandon?

Les agent·es publics ont à cœur d'exercer leurs missions du mieux possible. C'est l'état de délabrement des services publics, lié au désengagement massif et continu de l'Etat qui entrave ceux et celles qui y travaillent. Insinuer que certains et certaines seraient plus méritant·es que d'autres c'est non seulement dénigrant mais c'est également nier la réalité : il n'est pas donné aux agent·es les moyens d'exercer correctement leurs missions. Et cela va continuer à s'aggraver puisque Emmanuel Macron et le gouvernement persistent à annoncer une réduction des dépenses publiques.

La mise en place du PACTE dans l'Enseignement National semble indiquer ce vers quoi tendrait le gouvernement: la logique du "travailler plus pour gagner plus". Le faible taux d'adhésion des professeur·es à ce chantage démontre que les agent·es ne sont pas dupes. Ce que nous voulons c'est faire notre travail dans de bonnes conditions, avec les moyens de remplir nos missions et des salaires qui nous permettent de vivre dignement.

Rémunération au  
mérite?

C'est hors  
de question!

sud C'EST  
Union  
syndicale  
**Solidaires**



## Tout est bon pour ne pas augmenter les salaires!

Encore une fois le gouvernement contourne la problématique des rémunérations en allumant des contre-feux. Pour Solidaires Fonction Publique le chantier prioritaire c'est d'augmenter massivement la rémunération de l'ensemble des agent·es publics.

Après 10 ans de gel du point d'indice et dans un contexte d'inflation la première mesure pour reconnaître le travail des agent·es publics c'est d'attribuer à chacun et chacune 85 points d'indice supplémentaires.

Mail: [contactfp@solidaires.org](mailto:contactfp@solidaires.org) Facebook: [@SolidairesFonctionPublique](https://www.facebook.com/SolidairesFonctionPublique)

Twitter: [@SolidairesFP](https://twitter.com/SolidairesFP)

## Une attaque contre les statuts

Une évaluation "au mérite" ne pourra être que subjective avec des objectifs qui peuvent être éloignés de l'intérêt collectif.

Le statut de la fonction publique a pour but de protéger les agent·es des pressions extérieures afin que leurs missions soient réalisées avec neutralité, sans discrimination aucune ni pression. La rémunération au mérite implique elle de répondre à des objectifs à court terme définis par la hiérarchie à grand renforts d'indicateurs, et non plus ce qui devrait être le seul objectif : assurer une mission publique dans sa globalité.

## Une concurrence entre les agent·es



Alors que les collectifs de travail sont déjà affaiblis par les sous-effectifs, le ministère a donc pour projet d'accentuer les divisions et créer de la concurrence entre agent·es pour accéder à la part variable de la rémunération introduite par le prétendu mérite.

Plutôt que de répondre à la précarisation par des mesures générales, le gouvernement choisit d'individualiser les carrières en cassant les équipes. Nous refusons que la concurrence s'installe entre collègues alors que le travail en équipe est indispensable à la qualité du service public.

## Une carrière sous pression hiérarchique

Comment le mérite sera-t-il évalué? Sans aucun doute par les supérieurs hiérarchiques des agent·es. La relation avec le N+1 sera alors essentielle dans la rémunération de l'agent·e. C'est dès lors le règne de l'arbitraire et de la pression.

Les risques sont évidents: surcharges de travail, modulation des horaires, empiètements du temps de travail sur la vie privée. Les refuser pourra entraîner des sanctions sous forme de ralentissement de la rémunération de l'agent·e. Rappelons que le volontariat ne peut exister au travail alors que les agent·es sont dans une position de subordination hiérarchique.

Les femmes qui continuent à assumer la majorité des tâches domestiques se retrouveront une fois de plus discriminées.

### **Non à la rémunération au mérite!**

**Attribution de 85 points d'indices pour toutes et tous**

**Revalorisation du point d'indice**

**Indexation de la valeur du point sur l'inflation**

**Reconnaissance des qualifications à leur juste niveau**

**Revalorisation des grilles et des carrières féminisées**

**Déclinaison de ces revendications pour les contractuel·les**

**Mail: [contactfp@solidaires.org](mailto:contactfp@solidaires.org) Facebook: [@SolidairesFonctionPublique](https://www.facebook.com/SolidairesFonctionPublique)**

**Twitter: [@SolidairesFP](https://twitter.com/SolidairesFP)**